



Arrêté du Maire

Ville de Veauche
Occupation Du Domaine Public
Arrêté de police

Objet : Circulation des piétons interdite sur le trottoir devant l'entreprise OI, rue Abbé Delorme 42340 Veauche

Le Maire de la Commune de VEAUCHE,

Vu le code de la route 1^{ère} partie et notamment l'Article L 411-1, L 325-1 et suivants, R 325-1 et suivants et R 417-10 relatifs à la réglementation de la circulation, R411-25, R 411-8,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales – Articles L 2122-24, L 2212-1, L 2213-1, L 2213-2,

Vu la demande du 23/09/2025 formulée par Monsieur DOUZOU Julien responsable travaux de l'entreprise OI situé au 2 rue Abbé Delorme 42340 Veauche

☎ 06/27/48/15/62

Considérant qu'il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la réglementation de la circulation et la sécurité publique

Arrêté

Article 1^{er} : Afin de permettre le bon déroulement des travaux suivants : Réalisation des enduits sur la façade extérieure et pose d'un échafaudage sur le trottoir

La circulation des piétons est interdite sur le trottoir devant l'entreprise OI, rue Abbé Delorme 42340 Veauche

Du Jeudi 25 Septembre 2025 à 7h00 au Lundi 6 Octobre 2025 à 18h00

Article 2 : La signalisation et les déviations nécessaires pour les piétons à l'application des présentes décisions se feront par la mise en place de panneaux adéquats par l'entreprise chargée des travaux.

Article 3 : La Directrice Générale des Services et la Police Municipale sont chargées chacun pour ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur DOUZOU Julien
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de ST GALMIER
- La Police Municipale de Veauche

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- certifie que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

Fait en Mairie de Veauche,
Le 23/09/2025
Pour le Maire, **Gérard DUBOIS**

